Pourquoi un clandestin blessé par la police ne devrait-il pas être expulsé ?

écrit par Christine Tasin | 26 novembre 2015

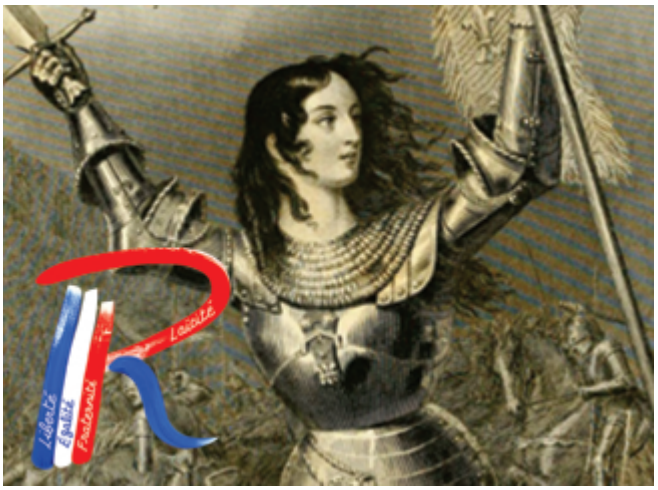

Ahmed est clandestin, donc délinquant. Il est contrôlé lors de l'assaut contre les terroristes, il reçoit son avis d'expulsion, retour dans son pays d'origine, l'Egypte, puisqu'il séjourne en France sans autorisation. Jusque-là tout est normal.

http://actu.orange.fr/france/attentats-paris/blesse-par-balle-lors-de-l-assaut-de-saint-denis-ahmed-l-egyptien-peut-rester-en-france-afp_CNT000000fKtvF.html

Retournement de situation. Il a été blessé lors de l'assaut, il va pouvoir rester en France et vraisemblablement obtenir une carte de séjour, et bientôt peut-être une carte d'identité ?

Cerise sur le gâteau, il va être hébergé à l'hôtel, aux frais du contribuable…

Mieux encore, ils sont deux, dans l'immeuble, à bénéficier de ce traitement de faveur…

Comme si le fait d'être blessé par la police changerait quoi

que ce soit au fait qu’il soit dans l’illégalité.

Tout est logique. Pendant ce temps Valls fait des grands discours, parle de double nationalité, de frontières poreuses, d’expulsions…

Ils continuent de nous prendre pour des cons. A l’ouest rien de nouveau.